

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 9 mai 2014 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du conseil central de la section H de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSS1430380A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12;
Vu les propositions du 13 mars 2014 transmises par le président du conseil central de la section H de l'ordre national des pharmaciens,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section H de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil:

1. En qualité de titulaire: M. Patrick RAMBOURG et M. Stéphane LAFOND.
2. En qualité de suppléant: M. Bertrand LETOIS, M. Badr Eddine TEHHANI, M. Stephan SOREDA et Mme Françoise PETITEAU-MOREAU.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 9 mai 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef de service adjoint
au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU